

Association Loi 1901 : « Le Blender Café »
Adresse : 49 Cours Jean Jaurès 84600 Valréas
Mail : contact@leblendercafe.org
Tél. : 09.52.16.02.82

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION « LE BLENDER CAFÉ »

Le Mardi 23 Avril 2019 à 18h30, les membres de l'Association « Le Blender Café » se réunissent au Blender Café : au 49 Cours Jean Jaurès 84600 Valréas, sur convocation faite par les Membres du Collège Solidaire en date du 08 Avril 2019, conformément à l'Article 8 des Statuts.

LES PRÉSENTS (P) ET LES REPRÉSENTÉS (RE) :

- | | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| - P : Mme CARLIER Monique | - P : MEYER Benjamin |
| - P : Mme HEYDE Rénée | - P : Mr MARECHAL Steve |
| - P : Mme LIOTIER Séverine | - P : Mr GUILLON Marc |
| - P : Mme DESHAYES Monique | - P : Mr SCHERTZER Bernard |
| - P : Mme AMOURDEDIEU Laurence | - RE : Mme PEYROL Marie-Jo |
| - P : Mme SATURNIN Ophélie | - RE : Mme NASSIET Stéphanie |
| - P : Mme OLIVIER Monique | - RE : Mme PECHOT Micheline |
| - P : Mr DESHAYES Thierry | - RE : Mme DOS SANTOS Patricia |
| - P : Mr PEYROL Jean-François | |

Au total : 13 présents et 4 représentés, équivalent donc à 17 voix.

1. ÉMARGEMENT

Conformément à l'Article 8 des Statuts, une feuille d'émargement est présentée et chacun des présents complète et signe cette fiche. 13 adhérents à l'Association sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire (voir feuille d'émargement). Celle-ci est annexée au présent Procès-Verbal.

4 procurations sont prises en compte : 4 adhérents supplémentaires sont donc représentés.

Au total : 13 présents et 4 représentés, équivalent donc à 17 voix.

Chacun déclare avoir signé la feuille d'émargement, en conséquence, l'Assemblée peut valablement délibérer.

2. DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mme Ophélie Saturnin est désignée en qualité de Présidente de Séance et Mme Laurence Amourdedieu en qualité de Secrétaire de Séance pour cette Assemblée Générale Ordinaire du 23 Avril 2019.

Ces désignations sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Présidente et le de Secrétaire de Séance déclarent l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte.

Il est rappelé le contexte associatif :

Le Blender Café est une Association Loi 1901, créée en Décembre 2017.

L'association a trouvée un lieu et a pu ouvrir fin Juin 2018. Le lieu est donc ouvert depuis presque une année.

Le Blender Café compte une cinquantaine d'adhérents et une quinzaine de bénévoles.

Il est rappelé les motifs justifiant la convocation de cette réunion :

Lors de la dernière Réunion Ouverte, plusieurs bénévoles ont émis le souhait de faire parti du Collège Solidaire (CS) et d'organiser une Assemblée Générale Ordinaire rapidement.

Ceci notamment car l'une de bénévoles étant au CS se trouve être beaucoup moins présente car reprise d'emploi et parce-qu'il était tout simplement prévu d'organiser une AGO dans le début de l'année 2019 selon le dernier compte-rendu d'Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 Novembre 2018.

Il est rappelé également les points qui sont à l'ordre du jour :

- élargement de la liste des présents et récupération des procurations
- désignation du président et du secrétaire de séance
- retour sur l'année passée et présentation de l'année en cours (activités, partenariats, financier...)
- renouvellement par élection des membres du Collège Solidaire
- définir les orientations et les directives à suivre contenant les projets de l'association pour l'année à venir
- questions diverses

L'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer uniquement sur ces points d'ordre du jour.

3. RETOUR SUR L'ANNÉE PASSÉE ET PRÉSENTATION DE L'ANNÉE EN COURS

- Rapport Moral

Le Rapport moral est présenté par la Présidente de Séance.

L'identité du Blender Café commence à se faire connaître, notamment grâce une large communication et aux différents moyens de communication utilisés (réseaux sociaux, site web, sites amis relais, news letter, partenariats office de tourisme, programmation papier...).

De nombreuses personnes viennent nous rencontrer pour en savoir plus sur l'association, sur comment nous avons fait pour mettre en place le café associatif, comment nous fonctionnons...(bar à vins à Monteux, projet d'un lieu alternatif à Malataverne, projet de café associatif à Buis les Baronnie, bar à Avignon souhaitant développer une partie programmation et ateliers...).

Le Blender Café apparaît à de nombreuses reprises dans la presse écrite locale toute l'année.

De nouvelles personnes continuent à venir découvrir le lieu, en tant que usagers, pour bénéficier d'une activité ou d'un atelier, pour profiter du lieu et de ces espaces (enfants, salon, livres, wifi...), pour une consommation au café...ou juste pour venir rencontrer d'autres personnes et échanger.

Un contrôle d'hygiène a eu lieu fin Mars 2019 et s'est bien passé. Quelques éléments sont à améliorer mais rien de grave ou d'inquiétant. Ces éléments sont à faire rapidement, sans toutefois se précipiter. Le Blender Café a reçu un autocollant à afficher contenant la mention « Niveau Hygiène Très Satisfaisant » avec une validité d'un an.

Une demande d'Agrément a été réalisée en 2019 : le « Tronc Commun ». Cela fait suite à un mail de la DDCS en signifiant au Blender Café qu'il pouvait correspondre et prétendre à cet agrément.

Celui-ci vise à montrer que l'association répond à :

- un objet d'intérêt général
- présenter un mode de fonctionnement démocratique
- respecter des règles de nature à garantir la transparence financière

Celui-ci permet ensuite de prétendre à la subvention (FDVA) Fond de Développement de la Vie Associative. Nous avons donc envoyé le dossier. Un premier retour a été négatif à cause de deux mentions trop restrictives dans nos Statuts. Nous avons donc modifiés celles-ci, qui ne remettaient pas en cause le projet associatif et renvoyé le dossier. La réponse devra se faire savoir d'ici quelques jours car l'instruction est prévue en date du 23 Avril.

Nous remercions tous les membres, adhérents et bénévoles, les partenaires de l'Association, ainsi que tous les usagers et participants venant régulièrement et même ponctuellement au Blender café.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Rapport d'Activités

Le Rapport d'Activité est présenté par la Présidente de Séance.

En 2018, donc en 6 mois, environ 75 activités et ateliers ont été programmées où nous avons reçu près de 400 participants.

En 2019, donc en 4 mois, près de 45 activités et ateliers ont été programmées où nous avons reçu près de 220 participants.

En 2018, Le Blender Café a commencé à proposer des ateliers réguliers, par exemple :

- aide aux devoirs : les Mardis et Jeudis soirs
- ateliers tricot : les Samedis toutes les 2 semaines
- permanences Systèmes d'Échanges Locaux et Ligue des Droits de l'Homme : les jeudis soirs

En 2019, LBC a continué à développer ces ateliers :

- contes et lectures - avec l'association Maison Des Enfants : les Mercredis après-midi toutes les 2 semaines
- café asperger - avec l'association APESA, pour insertion de personnes autistes : 1 mercredi par mois
- café parents - avec l'association sos préma : 1 mercredi par mois
- soirée jeux - avec l'association de jeux de Valréas : 1 samedi par mois
- projection de film : 1 jeudi par mois

En 2018, l'Association a collaboré avec nombre de partenaires de programmation différents :

- des associations : Les Chevaliers de Salvare pour des soirées jeux à Valréas + La Tête dans les Étoiles pour des ateliers fabrication de cosmétiques bio + La Roue du groupe d'Avignon pour la présentation de la monnaie locale complémentaire + La Ligue des Droits de l'Homme pour une présentation des droits de l'Homme et de sa section sur notre territoire Valréas/Nyons et des permanences hebdomadaires + Coup de Pouce de Valréas pour une rencontre et présentation du Blender Café aux bénéficiaires du RSA

- des créateurs : Monique Martin de Créaterre à Valréas pour des ateliers poterie + Kevin de Bougies et Fondants d'un p'tit homme à Valréas pour des ateliers fabrication de bougies

- des commerçants et producteurs : Alhem de Passion d'Ailleurs à Valréas pour des ateliers dégustation de fruits exotiques et la présentation de ses produits (sirops, miels, jus...) + Emmanuel Bouchard du Domaine Val des Rois à Valréas pour une dégustation de vins biologiques

- des institutionnels : Mairie de Valréas pour le forum des Associations + le PTCE du territoire Nyonsais-Baronnies-Diois pour l'évènement Caravansérail + Office de Tourisme de Valréas au travers de la Semaine du Goût, Téléthon...

- d'autres organisations : le SEL du territoire Valréas/Visan pour la présentation du collectif et de ses actions, et pour des permanences hebdomadaires

En 2019 nous retrouvons nombre de ces partenaires, car il nous est cher de faire du lien entre structures, collectifs, producteurs...entre acteur du territoire. Et aussi, de garder ces liens et de les développer.

Mais avons aussi mis en place de nouveaux partenariats :

- Théâtre du Rond Point - pour un point infos sur leurs stages à venir
- Les Nuits de l'Enclave - pour une lecture d'un artiste en résidence
- le groupe local Colibris Drôme Provençale - pour une réunion de collectif
- L'Echo des 700 ans de l'Enclave - en lien avec eux pour le week-end historique
- Speak Now - pour des conversations en anglais
- le collectif de la Monnaie Libre - pour une réunion d'informations
- Les Créations du 26 - pour des ateliers créations de boucles d'oreilles, fabrication main et locale
- SEL'idaire - pour une rencontre inter-SEL

Le Blender Café accueille 1 exposition différente chaque mois - aux couleurs, techniques, tendances et ressentis divers. Tous sont des artistes locaux, pas ou peu connus sur notre territoire.

En 2018, chacun des artistes ont vendus des oeuvres pendant l'exposition ou suite à leur exposition au Blender Café, au total : environ 15 toiles vendues. En 2019, déjà plus de 15 toiles vendues de Janvier à Avril.

Nous souhaitons développer les expositions de type sculpture, selon la taille des créations, l'espace nécessaire..

Dans cette programmation riche et variée, nous trouvons donc des ateliers et activités très diversifiées pour tous les publics, tous les âges et sous de multiples formats : activités de loisirs, fabrications cosmétiques, projections de films, lectures, tricot, constructions à partir de palettes, massages-détente, jeux de société, présentations et diaporamas, concerts, accueil d'auteur, découverte de producteurs, commerçants, associations, créateurs..., dégustations, stands lors d'évènements extérieurs...

D'autres partenariats sont présents en dehors de la programmation à proprement parlée :

- des réseaux : le Réseau des Cafés Culturels Associatifs (RCCA) pour des conseils, formations, rencontres + APROVA84 d'Avignon pour des Réunions d'Informations liées au monde associatif

- des accompagnateurs : Inter-Made de Marseille pour le montage du projet initial en 2018, France Active PACA d'Avignon pour un Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

- des fournisseurs : quelques uns : Domaine Val des Rois de Valréas pour les vins biologiques + Domaine du Chardon Bleu de Laroche Saint Secret pour les jus d'abricots + Passion d'Ailleurs de Valréas pour des jus de fruits exotiques + Boucherie chez Rolland de Valréas pour la charcuterie...

- des médias : Radi'Olive et Radio M de Nyons pour une interview en direct + France Bleu Vaucluse pour une interview + Journal La Tribune + Journal Vaucluse Matin + Le Journal de Valréas + Office de Tourisme + Service Vie Associative + Ensemble Ici de Nyons pour relai de notre programmation...

2018 : quelques temps forts en terme de communication, présence et fréquentation, ont été par exemple :

- la Réunion Publique le 17 Mai 2018

- l'Ouverture du Blender Café le 22 Juin 2018 pour la Fête de la Saint Jean

- l'Inauguration le 19 Juillet 2018

- la Journée de la Saint Patrick le 17 Mars 2018..

2019 : les temps forts de l'année - reprenant certains évènements passés en 2018 et des nouveaux :

- la Fête de la Saint Jean

- les 1 an du Blender Café

- le Week-End Pétanque

- les Rencontres Nationales des Cafés Culturels Associatifs

- le Forum des Associations

- les participations lors de manifestations (Semaine du Goût, Téléthon, Marché nocturne, Caravansérail...)

- les Évènements Spéciaux : vernissage d'exposition, repas partagé au nouvel An, privatisation du lieu...

- les Soirées : à thèmes, concerts, films...

À venir pour 2019, de nouvelles collaborations en perspectives :

le Centre Social AGC, le Cinéma, la Librairie, le Musée du Cartonage, le Club de Tai Chi - de Valréas et Place des Arts de Grignan et l'APEG de Grignan et Deltalab - de Grillon...

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

- Rapport Financier

Le Rapport Financier est présenté par la Présidente de Séance.

Il est présenté les charges et les produits, recettes et dépenses de l'année passée.

Bénévolat :

- Il est estimé sur l'année 2018 en temps de présence sur le lieu, d'administratif, de gestion, d'action...

Subventions :

En 2018, une demande de subvention a été effectuée auprès de la Commune de Valréas en cours d'année. La réponse a été négative mentionnant le fait que l'Association était trop récente et sans bilan comptable.

Une autre demande de subvention a été effectuée en 2018 auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Vaucluse pour une subvention FDVA, pour du fonctionnement en cours d'année 2018 également. La réponse a été positive, LBC a reçu 2 600€ fin 2018 et a utilisé entre Novembre 2018 et Mars 2019.

Celle-ci nous a permis de nous aider à financer :

- 3 loyers + charges (décembre 2018 - janvier et février 2019) = 3x700€ = 2 100€
- impôts locaux 2018 (taxe habitation + taxe ordures ménagères) = 216€
- frais bancaires 2018 (3x10,20€) = 30,60€
- frais internet et téléphone 2018 (3x17,98€) = 53,94€
- réalisation d'une plaquette de présentation et de communication 2019 = 200€

Pour l'année 2019, l'Association a réalisée plusieurs demandes de subventions, auprès de :

- la Commune de Valréas - pour du fonctionnement global pour l'association
- de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS) du Vaucluse pour le FDVA - pour du fonctionnement global + sur le développement des espaces au Blender Café
- du Conseil Départemental du Vaucluse - sur l'action de programmation au Blender Café
- de l'État et de la Commune de Valréas pour le Contrat de Ville de Valréas - sur des actions à mener auprès des publics issus des quartiers prioritaires

Les réponses devraient se faire savoir d'ici ces prochains mois, prévus avant l'été.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

4. RENOUELEMENT PAR ÉLECTION DES MEMBRES DU COLLÈGE SOLIDAIRE

La Présidente et la Secrétaire de Séance rappelle que 2 à 9 personnes maximum peuvent être élus comme Membres du Collège Solidaire conformément à l'Article 10 des Statuts.

Il est nommé les trois Membres du Collège Solidaire précédent ne souhaitant pas se représenter, à savoir :

- Mme NASSIET Stéphanie
- Mme OLIVIER Monique
- Mr GUILLON Marc

Suite à la convocation reçue, six adhérents se sont portés candidats pour devenir Membres du Collège Solidaire.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection par vote à main levée des Membres du Collège Solidaire. L'Assemblée élit en qualité de Membres du Collège Solidaire les six personnes suivantes :

- Mme LIOTIER Séverine élu avec 17 voix
- Mme SATURNIN Ophélie élu avec 17 voix
- Mme DESHAYES Monique élu avec 17 voix
- Mr DESHAYES Thierry élu avec 17 voix
- Mme AMOURDEDIEU Laurence élu avec 17 voix
- Mr MEYER Benjamin élu avec 17 voix

Ceux-ci exerceront leurs fonctions conformément aux Statuts et aux divers Règlements et ceci jusqu'à la prochaine élection en Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. DÉFINIR LES ORIENTATIONS POUR L'ANNÉE À VENIR

Il est exprimé le fait de continuer dans l'élan généré par l'ouverture du lieu en Juin 2018 dernier, par l'identité visuelle qui commence à s'implanter, la présence régulière dans les médias, la diversité de la programmation et la venue de plus en plus d'usagers et de bénévoles.

Les orientations sont les suivantes :

- garder en tête le projet associatif, avec les objectifs et les valeurs soutenues par l'Association
 - rédiger les documents de fonctionnement global, d'organisation interne, de règles de vie...
 - organiser des réunions entre bénévoles, avec des temps « de travail », festifs, et de réflexion

- consolider les bases du projet et renforcer les activités et services existants
 - garder un lieu ouvert et chaleureux, un accès libre et une entrée accessible à tous
 - programmer des thématiques diversifiées, sous différents formats et pour tous les âges
 - conserver les partenariats présents et les fortifier
 - encourager les événements hors les murs et ouverts vers l'extérieur
 - poursuivre l'engagement écologique (compostage, produits biologiques, équitables, à minima locaux...)

- développer certaines actions/services déjà en place
 - mutualiser le lieu et utiliser l'espace comme lieu d'accueil privatisé pour réunions, anniversaire...
 - proposer de la programmation avec des temps alternés : des ateliers de loisirs et des temps plus engagés
 - élargir l'équipe de bénévoles et solidifier notre accueil envers les nouveaux arrivants
 - être plus performant dans la communication de l'Association, diffuser encore plus
 - offrir des moments communs en tentant un brassage de la population plus important

- créer de nouvelles actions et/ou services au sein du Blender Café
 - exploiter le lieu comme espace de travail partagé, cyber-café
 - inclure davantage les expositions type sculpture, créations...
 - inclure des journaux et magazines plus régulièrement
 - devenir un lieu de collecte de certains déchets
 - aller à la rencontre de nouveaux publics
 - établir de nouvelles collaborations

Ces orientations sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. QUESTIONS DIVERSES

Il est mentionné le fait de s'informer sur la Licence Entrepreneur du Spectacle.

Il est mentionné l'état de la poutre de la terrasse, à l'extérieur. Des renseignements devront être pris afin de définir ce qu'il y a à faire, à qui revient la charge de l'entretien...

Il est mentionné le fait de réunir les Membres du Collège Solidaire pour établir les pouvoirs bancaires et ainsi mettre à jour notre situation par rapport à la banque.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, la Séance est levée à 20h30.

Il est dressé le présent Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, signé par la Présidente et la Secrétaire de Séance, se trouvant être également Membres du Collège Solidaire.

Le Mardi 23 Avril 2019 - À Valréas

La Présidente de Séance
Mme Ophélie SATURNIN



La Secrétaire de Séance
Mme Laurence AMOURDEDIEU

